

DECLARATION SPECIFIQUE

Centres de loisirs ou de vacances

Article 10 de la délibération n° 77-116 du AT du 14 octobre 1977 modifiée,
portant réglementation de l'inspection des denrées alimentaires d'origine animale

OBJET

Déclaration d'une activité de restauration collective, à produire avant ouverture d'un établissement ou à chaque changement de gestionnaire

A RENVoyer A L'ADRESSE CI-DESSOUS

Chef du Centre d'hygiène et de salubrité publique
156 Avenue Georges CLEMENCEAU
98714 PAPEETE – TAHITI

I- Identification de l'établissement

1) Responsable (Président(e) de l'association ou Directeur(trice) du centre)

Nom : Prénom : Fonction :
Nom de l'association :

2) Coordonnées pour l'envoi de la correspondance

Nom : n°Tahiti :

Adresse de l'établissement :

Téléphone :

Fax :

Vini :

BP :

Code postal :

Adresse mail :

Commune / île :

3) Lieu ou adresse des sites recevant les enfants

Ce lieu a déjà servi pour un centre de vacances/loisirs de votre association : Oui Non

II- Caractéristiques du séjour

Avec hébergement

Sans hébergement

Période	Durée totale du séjour	Dont durée en plein air (campement sur motu...)	Nombre d'enfants accueillis	Tranche d'âge
1				
2				
3				
4				
5				

III- Préparation des repas

Cuisine satellite livrée par une cuisine centrale ou un traiteur autorisé. Préciser les coordonnées du prestataire.

Cuisine sur place (autonome). Précisez quelle structure met à disposition les locaux et si les locaux sont équipés.

Cuisine en plein air (séjour sur motu...)

Lors des sorties, les repas seront préparés dans le local de préparation puis livrés :

Oui Non. Préciser le lieu de préparation :

